

TARIF 2022 - 2023

valable à partir du 1er septembre

Toutes les prestations, à l'exception des locations poney, sont précédées de 1heure de familiarisation avec l'animal et explications des consignes de sécurité,

CAVALIER DE PASSAGE :

Promenades : min. 2 personnes

1 heure 40 euros

2 heures 55 euros

3 heures 75 euros

Randonnées : min. 4 personnes, toute la journée

4 heures 100 euros pique-nique compris

6 heures 120 euros pique-nique compris

Nocturne : min. 2 personnes (seulement l'été)

1 heure 65 euros

2 heures 80 euros

3 heures 100 euros

Anniversaire nous consulter

Cours :

du débutant au cavalier confirmé, enseignement équitation classique et de pleine nature

1h cours collectif (4 à 6 personnes) 33 euros

1h cours particulier 38 euros

stage(s) vacances demie(s)- journée(s) et journée(s) nous consulter

Location poney :

Location en main, **sans accompagnateurs** , sans heure de familiarisation avant

$\frac{1}{2}$ heure : 15 euros

1 heure : 25 euros

Location en main, **avec accompagnateur**, sans heure de familiarisation avant

$\frac{1}{2}$ heure : 20 euros

1 heure : 30 euros

Les voyages : min. 4 personnes

2 à 7 j : de 150 à 200 euros par jour tous compris (heures à cheval, repas, hébergements, intendance..)

CAVALIER PLUS FIDELE :

Le centre propose une adhésion à l'année pour les personnes désirant venir régulièrement

**Adhésion au club et licence de l'année en cours,
ouvrant le droit à la carte de 10 h et demie-pension**

100 euros pour les plus de 18 ans

85 euros pour les moins de 18 ans

Cartes de 10 heures : cours particulier et promenades

valable 6 mois à compter de la date d'achat,
heure décomptée si non prévenu 48 h à l'avance

carte de 10h cours et balade collectif : 280 euros

carte de 10h baby poney : 230 euros

carte de 10h cours particulier : 330 euros

carte de 10h propriétaires de chevaux : 250 euros

abonnement au trimestre : 275 euros

11 séances réparties sur des dates fixes (pas de remboursement si séance non exécutée)

Les demi-pensions :

Possibilité de prendre un cheval du centre , avec une utilisation partagée de ce dernier.

Être impérativement cavalier autonome et licencié.

Prendre la RCPE pour le cheval sous contrat.

$\frac{1}{4}$ de pension : 100 euros par mois (1 fois par semaine sans cours)

$\frac{1}{2}$ pension : 200 euros par mois (3 fois par semaine : 2 fois hors cours + 1 cours)

CAVALIER PROPRIETAIRE :

Pension boxe paillé : 360 euros : 5 repas (grain, foin, grain, foin, grain)

Pension paddock : 250 euros : 4 repas (foin, grain ,foin, grain)

Le débouillage : Pour une durée minimum de un mois,

les chevaux sont travaillés quotidiennement,

logés en parc : 650 euros/mois

(possibilité de boxe en plus)

ELEVAGE :

Vente de chevaux de Mérens et Camargue

Nés, élevés et dressés à la maison. Travaillent au club et en randonnée

Possibilité de les prendre à l'essai en demi-pension.